

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 4 avril 2016, à 20 h, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Martin Lefebvre, M. Francis Gagné, M. Paul-Eugène Poulin, Mme Ginette Camiré, Mme Sonia Tremblay et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

M. André Gagnon, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et prononce la pensée du mois.

66-04-2016

ORDRE DU JOUR :

Proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Paul-Eugène Poulin,
Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé en gardant le point « varia » ouvert.

67-04-2016

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL :

Proposé par Mme Sonia Tremblay,
Appuyé par Mme Ginette Camiré,
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soit approuvé avec dispense de lecture.

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2016 :

Il est constaté qu'une copie du rapport budgétaire au 31 mars 2016 est déposée à chaque membre du conseil.

68-04-2016

ACCEPTATION DES COMPTES :

Proposé par M. Jacques Lirette,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Chèques de C1600154 à C1600209	118 055.56 \$
Paiements Internet L1600073 à L1600100	57 826.91 \$
Pour un grand total de :	175 882.47 \$

69-04-2016

MANDAT À AQUA DATA INC. POUR EFFECTUER UN TEST HYDRAULIQUE DE PRESSION DES BORNES FONTAINES :

Considérant que les nouvelles bornes fontaines situées dans le Développement du Moulin doivent passer un test hydraulique;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Gagné, appuyé par M. Martin Lefebvre et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal mandate Aqua Data Inc. au prix de 1 998 \$ plus les taxes (74 bornes fontaines à 27 \$) plus les frais de transport, pour effectuer des tests hydrauliques de pression des 74 bornes fontaines de la municipalité ainsi que pour la production d'un tableau des résultats de chaque borne fontaine.

70-04-2016

MANDAT À SERVICE KVP INC. POUR EFFECTUER LE MÉNAGE COMPLET DE LA CASERNE :

Il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin,
Appuyé par M. Francis Gagné,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate Service KVP Inc. pour effectuer le nettoyage à la laveuse à pression de la caserne et le grand ménage complet des autres pièces de la caserne au coût de 1 995.99 \$ plus les taxes.

71-04-2016

ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU POMPIER VOLONTAIRE M. FRÉDÉRIC LEMOINE :

Considérant que le pompier volontaire M. Frédéric Lemoine a remis sa démission le 27 mars dernier et qu'elle est effective depuis cette date;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Gagné, appuyé par M. Jacques Lirette et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal accepte la démission du pompier volontaire M. Frédéric Lemoine effective depuis le 27 mars 2016.

72-04-2016

ÉCHÉANCE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 193-2008 CONCERNANT LA MACHINERIE D'HIVER :

Considérant que le règlement d'emprunt no. 193-2008 au montant de 244 600 \$ vient à échéance le 19 juillet 2016;

Considérant que le camion Freightliner 2009 a été vendu en 2012 au montant de 175 000 \$ et que ce montant a été conservé aux états financiers;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Lefebvre, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal ne renouvelle pas le règlement d'emprunt no. 193-2008 et que le solde de 69 600 \$ qui reste à rembourser soit pris à même le surplus non affecté de la Municipalité.

73-04-2016

DEMANDE DE PERMISSION EN VERTU DE L'ARTICLE 65 ET CERTIFICAT D'AUTORISATION EN VERTU DE L'ARTICLE 22 AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MOULIN :

Considérant qu'une demande de permission en vertu de l'article 65 et qu'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 doit être déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de

la Lutte contre les changements climatiques pour le Développement du Moulin :

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate la firme d'ingénieurs WSP Inc. et/ou Marie-Eve Parent directrice générale et secrétaire-trésorière à soumettre les demandes d'autorisation au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes.

La Municipalité s'engage à produire un registre détaillé avec chaque camion qui sortira du site vers un site d'élimination autorisé et le fournir au Ministère avec les manifestes de transport.

La Municipalité s'engage à transmettre au Ministère le rapport préparé à la fin des travaux décrivant le déroulement, les méthodes utilisées d'excavation et de ségrégation spécifiant la localisation, les quantités impliquées ainsi que leur lieu d'élimination. Les résultats des campagnes de mesures de biogaz seront aussi joints.

De plus, la Municipalité s'engage à transmettre au Ministère à la suite des travaux d'excavation les résultats des campagnes de biogaz prévues.

74-04-2016

MANDAT À WSP CANADA INC. POUR LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL – VOLET REDRESSEMENT :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Francis Gagné,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate WSP Canada Inc. pour le programme de réhabilitation du réseau local – volet redressement, pour la réfection de la route St-Elzéar, pour un montant de 4 200 \$ pour la conception des plans et devis. De plus, le conseil municipal mandate WSP Canada Inc. pour la surveillance de chantier pour un montant approximatif de 5 075 \$ (estimation de 5 heures par un ingénieur au taux horaire de 115 \$ et de 60 heures par un technicien au taux horaire de 75 \$).

75-04-2016

MANDAT À WSP CANADA INC. POUR LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL – VOLET ACCÉLÉRATION :

Il est proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Jacques Lirette,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate WSP Canada Inc. pour le programme de réhabilitation du réseau local – volet accélération, pour la réfection du rang Saint-Luc, pour un montant de 5 850 \$ pour la conception des plans et devis. De plus, le conseil municipal mandate WSP Canada Inc. pour la surveillance de chantier pour un montant approximatif de 3 950 \$ (estimation de 5 heures par un ingénieur au taux horaire de 115 \$ et de 45 heures par un technicien au taux horaire de 75 \$).

76-04-2016

ATTRIBUTION D'UN CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MANUEL ET DE RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ :

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions à 3 entrepreneurs spécialisés pour des travaux de rapiéçage manuel et de rapiéçage mécanisé pour l'année 2016;

Considérant les soumissions suivantes :

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

	50 tonnes manuel	700 tonnes mécanisé	Total
Entreprises Lévisiennes	174.00 \$/t.m.	84.65 \$/t.m.	67 955.00 \$ + les taxes
Const. B.M.L.	185.53 \$/t.m.	88.12 \$/t.m.	70 960.50 \$ + les taxes
Pavage L.G.F. Inc.	193.00 \$/t.m.	106.70 \$/t.m.	84 340.00 \$ + les taxes

Que le conseil municipal octroi le contrat au soumissionnaire le plus bas, soit Les Entreprises Lévisiennes Inc. pour des travaux de rapiéçage manuel et de rapiéçage mécanisé pour l'année 2016 pour un montant approximatif de 67 955 \$ plus les taxes, soit 174.00 \$ la tonne métrique pour du rapiéçage manuel et 84.65 \$ la tonne métrique pour du rapiéçage mécanisé.

77-04-2016

ATTRIBUTION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE SURFACE DE DEKHOCKEY :

Considérant que la Municipalité souhaite recouvrir l'asphalte du dekhockey avec les matériaux adéquats pour la pratique de cette activité;

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions à 2 entrepreneurs spécialisés pour la fourniture et l'installation d'une surface de dekhockey;

Considérant les soumissions suivantes :

Distribution Couvre-planchers Élite	23 127.20 \$ plus les taxes
MS3 Multi Sport Surface	26 290.00 \$ plus les taxes

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroi le contrat au soumissionnaire le plus bas, soit Distribution Couvre-planchers Élite pour la fourniture et l'installation d'une surface de dekhockey au montant de 23 127.20 \$ plus les taxes.

78-04-2016

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 259-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 187-2008, CONCERNANT CERTAINES NORMES SUR L'ABATTAGE D'ARBRES À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION, DANS LES ZONES M-10 ET M-11 ET L'AJOUT DES ZONES M-10 ET M-11 :

Avis de motion est donné par M. Jacques Lirette que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage no. 187-2008, concernant certaines normes sur l'abattage d'arbres à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, dans les zones M-10 et M-11 et l'ajout des zones M-10 et M-11.

79-04-2016

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 260-2016 ÉTABLISSANT CERTAINES NORMES CONCERNANT LA CUEILLETTE DES ORDURES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO. 150-2004:

Avis de motion est donné par M. Jacques Lirette que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement ayant pour objet d'établir certaines normes concernant la cueillette des ordures et abrogeant le règlement no. 150-2004.

80-04-2016

ATTRIBUTION D'UN CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ÉLAGAGE :

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions à 2 entrepreneurs spécialisés pour des travaux d'élagage pour l'année 2016 sur les terrains de l'Hôtel de Ville, du presbytère, du bureau de poste, de la caserne de pompiers, du Centre Municipal, du Parc Faubourg, du poste de pompage et du Parc Villa-Joie;

Considérant les soumissions suivantes :

Arbo Sylvo Inc.	4 500 \$ plus les taxes
Les Jardins de la Passion	5 600 \$ plus les taxes

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Lirette, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroi le contrat au soumissionnaire le plus bas, soit Arbo Sylvo Inc. au montant de 4 500 \$ plus les taxes, pour des travaux d'élagage pour l'année 2016 sur les terrains de l'Hôtel de Ville, du presbytère, du bureau de poste, de la caserne de pompiers, du Centre Municipal, du Parc Faubourg, du poste de pompage et du Parc Villa-Joie.

81-04-2016

DEMANDES DE L'OEUVRE DES LOISIRS DE ST-BERNARD – FESTIVAL DU JOKER DU 16 AU 19 JUIN 2016 :

Considérant que L'Oeuvre des Loisirs de St-Bernard organisera un festival du 16 au 19 juin prochain;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise à L'Oeuvre des Loisirs de St-Bernard :

- 1) l'utilisation du stationnement du Centre Municipal pour ériger un chapiteau;
- 2) l'accessibilité du Centre Municipal et la possibilité d'emprunter des tables et des chaises;
- 3) occuper les lieux au 555 rue Vaillancourt;

De plus, le conseil municipal autorise une contribution financière de 1 500 \$.

82-04-2016

ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE 2015 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-BERNARD :

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Bernard pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015;

Il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par M. Paul-Eugène Poulin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Bernard se terminant le 31 décembre 2015 démontrant un déficit de 37 282 \$ pour la Société d'habitation du Québec et de 4 142 \$ pour la Municipalité. La Municipalité devra émettre un chèque de 154.00 \$ à l'Office Municipal d'Habitation pour ajuster les versements effectués au 31 décembre 2015.

83-04-2016

AUTORISATION À LA BIBLIOTHÈQUE LIRATOUT POUR L'INSTALLATION D'UNE BOÎTE À LIRE DANS LE PARC VILLA-JOIE :

Il est proposé par Mme Sonia Tremblay,
Appuyé par Mme Ginette Camiré,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la Bibliothèque Liratout pour l'installation d'une boîte à lire dans le parc Villa-Joie.

84-04-2016

28E SOUPER ANNUEL DES JEUNES GENS D'AFFAIRES DE LA NOUVELLE-BEAUCE :

Il est proposé par M. Francis Gagné,
Appuyé par M. Martin Lefebvre,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un billet pour le 28e souper des jeunes gens d'affaires organisé par le Développement économique Nouvelle-Beauce le 11 mai prochain au coût de 60 \$ taxes incluses.

85-04-2016

14E ÉDITION DU SOUPER BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE LA FONTAINE :

Il est proposé par Mme Ginette Camiré,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une publicité au coût de 100 \$ pour le 14e souper bénéfice qui aura lieu le 7 mai prochain au Centre Caztel de Sainte-Marie au profit de l'Association d'entraide communautaire La Fontaine. Cet organisme offre du soutien aux familles ayant une personne vivant avec une limitation intellectuelle et/ou physique.

86-04-2016

SEMAINE NATIONALE DE L'ACTION BÉNÉVOLE – BEAUCE MÉDIA :

Il est proposé par M. Francis Gagné,
Appuyé par M. Jacques Lirette,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte de prendre une publicité de 1/8 page au coût de 240 \$ plus les taxes pour les pages consacrées à la semaine nationale de l'action bénévole présentée par le Beauce Média. Cette année, les bénévoles de Lien-Partage œuvrant à Saint-Bernard seront remerciés par le conseil municipal.

87-04-2016

DEMANDE DU CLUB MOTONEIGE ET VTT ST-BERNARD INC. – TIRE DE TRACTEURS :

Considérant la demande du Club Motoneige et VTT St-Bernard Inc. dans laquelle on sollicite la présence des pompiers de Saint-Bernard lors de la tire de tracteurs qui se tiendra le samedi 2 juillet 2016, remise au dimanche 3 juillet 2016 en cas de pluie;

Considérant que les pompiers de la Municipalité devront être présents sur les lieux de cette activité pour prévenir des incendies qui pourraient se déclarer;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par M. Francis Gagné et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise la présence des camions incendie ainsi que des pompiers dans le cadre d'une tire de tracteurs au Club Motoneige et VTT St-Bernard Inc. sans frais.

DIVERS :

Le rapport des permis de construction déposé par l'inspecteur en bâtiment, démontrant les permis du mois de mars 2016 fut déposé à la table du conseil.

Les rapports des analyses d'eau pour le mois de mars 2016 sont transmis et déposés à la table du conseil.

VARIA :

88-04-2016

DEMANDE DE SALLE GRATUITE AU CENTRE MUNICIPAL PAR LIEN-PARTAGE :

Considérant la demande de Lien-Partage pour utiliser gratuitement le Centre Municipal pour un dîner annuel des bénévoles de Lien-Partage le jeudi 16 juin 2016 de 9h00 à 15h00;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Lefebvre, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que soit autorisée l'utilisation à titre gratuit du Centre Municipal le jeudi 16 juin 2016 pour le dîner annuel des bénévoles de Lien-Partage. Lien-Partage devra défrayer les coûts du ménage qui sont de 60 \$, le tout selon la politique en vigueur.

89-04-2016

CLÔTURE DE LA SÉANCE :

Proposé par M. Martin Lefebvre,
Appuyé par M. Jacques Lirette,
Et résolu que la séance ordinaire de ce conseil soit levée à 20 h 50.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière